



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - ONLYCAMP

La location d'un emplacement ou d'un hébergement locatif implique la totale acceptation des conditions générales de vente par les parties contractantes.

A ce titre, le client, et toute personne participant au séjour, déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant validation de sa réservation.

NOS PRESTATIONS

Location d'emplacements de camping : les emplacements peuvent être loués à la nuit. Certains campings peuvent parfois demander un minimum de nuits en fonction des événementiels et de la saisonnalité (voir mentions sur la grille tarifaire propre à chaque camping).

Selon les campings, nous proposons différents types et taille d'emplacements.

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour votre tente, votre caravane ou votre camping-car (une caravane ou un camping-car par emplacement).

Le prix de l'emplacement nu s'entend à la nuit et comprend : l'accès libre aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil, aux aires de jeux et aux activités (hors activités payantes).

Les emplacements sont disponibles à partir de 15h30 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 11h le jour du départ. Toute libération de l'emplacement après 11h pourra entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire. Un forfait supplémentaire pourra être appliqué si le client souhaite effectuer une arrivée ou un départ en dehors des horaires mentionnés ci-dessus (sous réserve de disponibilités). Ce forfait devra alors être demandé lors de la réservation.

Suppléments : les personnes (adultes ou enfants) ou éléments tels que véhicule, animal, et électricité font l'objet d'un coût supplémentaire. Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation.

Location d'hébergements locatifs : les hébergements locatifs peuvent être loués à la nuit. Certains campings peuvent parfois demander un minimum de nuits en fonction des événementiels et de la saisonnalité (voir mentions sur la grille tarifaire propre à chaque camping).

Selon les campings, nous proposons différents types et taille d'hébergements locatifs.

Le tarif de location s'entend à la nuit et comprend : la location de l'hébergement, les personnes (selon capacité de chaque locatif) les charges (eau, gaz, électricité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, aux aires de jeux et aux activités (hors activités payantes). Le linge de maison n'est pas fourni. Les draps et le linge de toilettes peuvent être loués selon les campings moyennant un coût supplémentaire (voir grille tarifaire « Frais et locations annexes »). Les locations sont disponibles à partir de 15h30 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 11h le jour du départ. Tout retour de clé après 11h pourra entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Cession, sous-location : toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Les frais et locations annexes : les frais et locations annexes sont affichés à l'accueil du camping et disponible sur simple demande. Ces locations annexes sont susceptibles de ne pas être disponibles au moment de la réservation ou de l'arrivée. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

Les activités annexes : toute activité gratuite ou payante mentionnée dans notre brochure ou sur notre site web ou dans un email peut, dans certaines circonstances être modifiée ou annulée à votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.



REGLEMENT DU SEJOUR

Redevances

Les redevances sont payées à la réception suivant les tarifs affichés.

Les prix s'entendent Toutes Taxes Comprises au taux en vigueur au moment de la réservation et sont exprimés en euros. Ils ne comprennent pas la taxe de séjour ni la caution que le client doit verser à l'arrivée dans le cas de la location d'hébergement(s). Tout changement ou modification de taux ainsi que toute évolution des taxes applicables à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix de votre séjour.

Les tarifs ou informations publiés dans la brochure ou sur le site Internet du camping sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission.

Modalités de règlement

Le client s'engage à régler sa facture de la façon suivante :

- S'il y a eu réservation au préalable :
 - o Acompte de réservation : la réservation du séjour en emplacement ou en hébergement locatif ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'un acompte (montant exact précisé lors de la réservation équivalent à 30% du montant total hors taxe de séjour).
L'acompte est à régler dans les quinze jours suivant l'envoi de l'option de réservation. A défaut du paiement de l'acompte à la date convenue, le camping est en droit de considérer que le client a annulé son séjour et pourra donc relouer l'emplacement ou l'hébergement locatif à une tierce personne.
 - o Solde du séjour en emplacement nu : à régler la veille du départ ou le jour d'arrivée, selon les campings.
 - o Solde du séjour en hébergement locatif : à régler le jour de l'arrivée.
- S'il n'y a pas eu de réservation au préalable :
Sans réservation, la location n'est effective qu'après le paiement du solde total du séjour.
 - o Pour un séjour en emplacement nu : le solde du séjour doit être réglé la veille du départ ou le jour d'arrivée selon les campings.
 - o Pour un séjour en hébergement locatif : le solde du séjour doit être réglé le jour d'arrivée.

Modes de paiement acceptés

Le règlement de votre séjour peut être effectué par carte bancaire (les cartes acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/MasterCard), par chèque vacances, en espèces en euros et par chèque en euros. Les moyens de paiement acceptés diffèrent selon les campings. Merci de bien vouloir vous renseigner avant votre arrivée.

Pour les réservations sur www.onlycamp.fr : A la réservation, le règlement de l'acompte se fait par carte bancaire. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du client après vérification des données de celle-ci. Conformément à l'article L.132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le client autorise ONLYCAMP à débiter sa carte bancaire du montant de l'acompte. A cette fin, le client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur sa carte bancaire est effectivement le sien.

Le règlement du solde du séjour se fera à l'arrivée selon les modalités et les modes de paiement énoncés ci-dessus.



CAUTION

Pour les hébergements locatifs, une caution est demandée à l'arrivée au camping. Son versement pourra être demandé par chèque ou par carte bancaire selon les campings. La caution n'est pas encaissée.

Cette caution sera restituée dans son intégralité le jour du départ ou au plus tard sous huit jours, après un état des lieux satisfaisant.

Dans le cas contraire, il sera prélevé sur la caution : la valeur des objets manquants, un montant forfaitaire de ménage pour des installations nettoyées de façon insuffisante et le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant. Les dégradations supérieures à la somme versée comme caution seront à la charge du client. La constatation de ces manquements est laissée au jugement du personnel d'accueil.

MODIFICATION DE SEJOUR

Vous avez la possibilité, au cours d'une même saison et au sein d'un même camping, de modifier votre séjour (dates, type d'hébergement, ...) sans frais. Cette modification doit être demandée par écrit au camping pour être validée. Le camping se réserve le droit de ne pas pouvoir modifier le séjour en raison de ses disponibilités et de ses possibilités. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler (cf. conditions d'annulation de séjour ci-après).

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.121-19 du Code de la consommation, ONLYCAMP informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION DE SEJOUR

Annulation du fait du camping : le camping pourra proposer une autre solution d'hébergement (selon disponibilités) en remplacement ou rembourser les sommes déjà versées par le client si aucun hébergement n'est disponible. Cette annulation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du client : séjour annulé avant l'arrivée ou le jour d'arrivée

Le client devra avertir le camping par écrit (courrier ou email). A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat. Quelle que soit la date ou la raison d'annulation, l'acompte et les frais de dossiers restent acquis par le camping.

Interruption de séjour

En cas de départ anticipé et si le solde du séjour a déjà été réglé, les nuitées et prestations non consommées peuvent être reportées sur un autre séjour à valoir sur la saison en cours ou dans un autre camping ONLYCAMP. Ce report de solde sera à faire valider au préalable par le manager du camping.

En cas de départ anticipé et si le solde du séjour a déjà été réglé, le remboursement des nuitées et prestations non consommées est possible uniquement pour les motifs suivants : grossesse, maladie grave, décès, contraintes professionnelles. Un justificatif vous sera alors demandé. Pour effectuer cette demande de remboursement, nous vous invitons à demander au personnel d'accueil le formulaire à compléter. Seul le manager du camping pourra valider ou rejeter cette demande de remboursement selon le motif invoqué.

PROMOTIONS

Il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.



REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. En cas de non-respect de celui-ci ou de comportement incompatible avec la vie du camp ou la sécurité, l'expulsion des contrevenants pourra être décidée par le gérant, dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué sur le montant de votre séjour.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que le client a communiquées à l'occasion de sa réservation ou de son arrivée au camping ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations sont considérées par ONLYCAMP comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de ONLYCAMP pour le traitement de la réservation ou du séjour, et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services avec le client.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à ses données personnelles. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en indiquant vos nom, prénom, et adresse : ADL ESPACE RECREA - 18 rue Martin Luther King - 14280 Saint Contest/France.

RECLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle peut être signalée par courrier ou email au gestionnaire du camping. Les réclamations ne seront prises en considération que si elles sont signées, datées, et se rapportant à des faits relatifs à la saison en cours.

LITIGE

En cas de contestation ou de litige né de l'application des présentes conditions générales, les parties conviennent expressément de rechercher un arrangement amiable pour mettre fin à leur différend. En cas de désaccord persistant, seul le tribunal de commerce ou d'Instance de CAEN sera compétent pour juger le litige, même en cas de pluralité de demandeurs.